CBC Radio-Canada

Conseil d'administration de CBC/Radio-Canada

Procès-verbal de la réunion du

21 octobre 2011

par conférence téléphonique

Membres du Conseil présents :

Timothy W. Casgrain, président du Conseil
Hubert T. Lacroix, président-directeur général
Linda Black
Edward Boyd
Peter Charbonneau
George Cooper
Patricia McIver
Brian Mitchell
Rémi Racine
Edna Turpin
John Young

Membres du Conseil absents :

Pierre Gingras

Également présents :

Maryse Bertrand, vice-présidente, Services immobiliers, Services juridiques et avocate-conseil, et vice-présidente par intérim, Personnes et Culture
Tranquillo Marrocco, secrétaire général associé

---

1. Ouverture de la séance

Le président du Conseil ouvre la séance à 10 h 50.

2. Poste de vice-président, Personnes et Culture

Hubert T. Lacroix expose sommairement les motifs du choix de la candidate proposée, ainsi que les conditions de son contrat d'emploi.

Les membres du Conseil posent des questions sur les conditions du contrat et sur l'expérience professionnelle de la candidate.

A0052303_1-000019

Sur la recommandation du Comité des ressources humaines et de la rémunération, **IL EST RÉSOLU QUE** le Conseil approuve la nomination de Roula Zaarour au poste de vice-présidente, Personnes et Culture, et que la nomination prenne effet le 1er décembre 2011 selon les conditions présentées.

4. Autres points

Hubert T. Lacroix fait le point sur le processus de sélection pour le poste de vice-président principal, Services français. Il informe également le Conseil que CBC/Radio-Canada n'a pas obtenu les droits de diffusion de la FIFA.

3. Rapport d'évaluation des compétences du président-directeur général

Hubert T. Lacroix se retire de la réunion pendant les discussions sur ce point.

Timothy W. Casgrain explique comment le consultant a mis au point son rapport et expose brièvement ses conclusions.

Après discussion, les membres du Conseil conviennent de supprimer les commentaires personnels du rapport et de modifier l'ordre de présentation des conclusions. Ils demandent ensuite quelles sont les échéances pour la présentation du rapport au ministre par le président du Conseil et la communication de la rétroaction au président-directeur général.

Sur une proposition dûment appuyée, **IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU QUE** le président du Conseil d'administration présente le rapport modifié au ministre.

5. Autres points

Les membres du Conseil posent des questions sur les procédures du Comité permanent de l'accès à l'information, de la protection des renseignements personnels et de l'éthique de la Chambre des communes en lien avec le litige qui oppose CBC/Radio-Canada et la commissaire à l'information.

6. Levée de la séance

La séance est levée à 11 h 30.

_____

Président du Conseil

_____

Secrétaire

A0052303_2-000020